



AVIS D’INTENTION D’ALIÉNER UN IMMEUBLE ASSUJETTI AU DROIT DE PRÉEMPTION

Important : Le présent avis doit être complété, signé et notifié à la Ville de Coteau-du-Lac par le propriétaire d'un immeuble assujetti au droit de préemption (ou son mandataire ou représentant dûment autorisé) dès la conclusion avec l'acheteur d'une offre d'achat acceptée.

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE L’IMMEUBLE ASSUJETTI

Désignation de l'immeuble

Adresse	
Numéro(s) de lot(s) (cadastre)	Numéro de matricule

SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE DE L’IMMEUBLE ASSUJETTI

Veuillez indiquer le nom de la personne physique ou le nom et le siège social de la personne morale qui est propriétaire de l'immeuble (société par actions, société en nom collectif, personne morale sans but lucratif, syndicat de copropriété, fiducie, etc.). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registraire des entreprises du Québec et/ou aux documents constitutifs. De plus, veuillez compléter la section 3 ci-après.

Personne physique ou morale - Propriétaire 1

Nom	Prénom
Dénomination sociale (personne morale)	
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

Personne physique ou morale - Propriétaire 2

Nom	Prénom
Dénomination sociale (personne morale)	
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

SECTION 3 – RENSEIGNEMENTS SUR LE MANDATAIRE OU REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE (SI APPLICABLE)

Veuillez compléter la présente section seulement si le propriétaire est représenté par un mandataire ou un représentant dûment autorisé. Veuillez joindre au présent avis une copie du mandat, de la procuration ou de la résolution qui autorise ce dernier.

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

SECTION 4 – RENSEIGNEMENTS SUR L’ACHETEUR ASSUJETTI

Veillez indiquer les coordonnées de l’acheteur qui a signé l’offre d’achat de l’immeuble assujetti. Si celui-ci est représenté par un mandataire ou un représentant autorisé, veuillez compléter la sous-section *Mandataire ou représentant*. Veuillez indiquer le nom de la personne physique ou le nom de la personne morale et le siège social qui est l’acheteur de l’immeuble assujetti aux termes de l’offre d’achat (société par actions, société en nom collectif, personne morale sans but lucratif, syndicat de copropriété, fiducie, etc.). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registraire des entreprises du Québec et/ou aux documents constitutifs.

Personne physique ou morale - Acheteur 1

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

Personne physique ou morale - Acheteur 2

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

Mandataire ou représentant

Veillez compléter la présente section seulement si l’acheteur est représenté par un mandataire ou représentant dûment autorisé. Veuillez joindre au présent avis une copie du mandat, de la procuration ou de la résolution qui autorise ce dernier.

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

SECTION 5 – PRIX ET CONDITIONS DE L’ALIÉNATION PROJETÉE

Veillez indiquer le prix et les conditions reliés à l’aliénation projetée (vente, cession, donation ou autre transfert de propriété) qui vise l’immeuble assujetti.

5.1 Prix

Veillez inscrire le prix de l’aliénation projetée, conforme à l’offre d’achat. Si l’aliénation projetée comporte une contrepartie non monétaire, veuillez fournir une estimation fiable et objective de la valeur de cette contrepartie.

Prix de l’aliénation projetée	\$
L’aliénation projetée comporte une contrepartie monétaire	☐ Oui ☐ Non
Description de la contrepartie non monétaire	
Estimation fiable et objective de la valeur monétaire de cette contrepartie	\$

5.2 Conditions

Veillez indiquer les conditions de l’aliénation projetée, conformes à l’offre d’achat (y compris la date de prise de possession et la date de la signature de l’acte de vente)

5.3 Intervenant (s)

Si l’offre d’achat implique un courtier immobilier, veuillez indiquer les coordonnées du courtier immobilier.

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone (jour)	Cellulaire
Courriel	

SECTION 6 – INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Si vous avez des informations utiles ou des commentaires à formuler, veuillez les ajouter à cette section. Si vous voulez qu’un représentant de la Ville communique avec une personne autre que le propriétaire de l’immeuble assujetti (notaire, courtier immobilier, etc.), veuillez le mentionner à cette section.

SECTION 7 – DOCUMENTS À JOINDRE AU PRÉSENT AVIS

Veuillez transmettre, en même temps que le présent avis d’intention d’aliéner, l’offre d’achat acceptée et signée.

Veuillez également transmettre avec le présent avis, ou au plus tard dans les 15 jours ouvrables suivant cet envoi, les documents suivants, si applicable :

- Rapport établissant la valeur monétaire de la contrepartie non monétaire
- Détail des dépenses d'entretien et de capital faites pour l'immeuble pour les 5 ans précédant l'offre
- Mandat, procuration ou résolution autorisant le mandataire ou le représentant à agir
- Certificat de localisation ou plan de l’arpenteur-géomètre
- Bail ou entente d'occupation de l'immeuble
- Contrat de courtage immobilier
- Étude(s) environnementale(s)
- Rapport(s) d’évaluation de l’immeuble
- Autre(s) étude(s) ou document(s) visé(s) par l'offre d’achat

Veuillez noter que vous avez l’obligation de notifier à la Ville de Coteau-du-Lac un avis indiquant le prix, les conditions de l’aliénation projetée, le nom de la personne qui envisage d’acquérir l’immeuble assujetti ainsi qu’une estimation fiable et objective de la valeur de la contrepartie non monétaire (si applicable). À défaut, le présent avis d’intention d’aliéner sera réputé incomplet et non recevable.

SECTION 8 – SIGNATURE DE L’AVIS D’INTENTION D’ALIÉNER

Et le présent avis d’intention d’aliéner est donné et signé comme suit :

À
Le
Par
Par

Je déclare que les informations transmises sont vraies et exactes au meilleur de ma connaissance

(Signature)

(Signature)